



Association des
Emballeurs de
Pommes du
Québec

Communiqué



Fédération des producteurs
de pommes du Québec
Affiliée à l'UPA

**Producteurs - agents autorisés
Le jeudi 8 mai 2008**

La compétition des pommes importées et des autres fruits pour s'accaparer notre espace tablette chez les détaillants augmente constamment. Nous constatons cette année une forte croissance de la présence de pommes importées en format sac d'une qualité et d'un calibre exemplaires. Les chaînes d'alimentation nous ont aussi signifié leur intention d'augmenter leurs exigences pour la qualité, plus particulièrement à l'égard de la fermeté et du calibre minimums des pommes.

L'Association des emballeurs de pommes du Québec et la Fédération des producteurs de pommes du Québec travaillent, depuis cet hiver, à un projet d'amélioration de la qualité de la pomme offerte à nos consommateurs.

Le projet a comme objectif d'offrir des pommes plus fermes, comparables à celles offertes par la compétition.

Pour atteindre cet objectif, les producteurs, les emballeurs et les entrepositaires de pommes du Québec devront travailler conjointement au niveau du suivi de la qualité. Des projets sont en préparation pour la prochaine récolte 2008. Ces derniers vous seront présentés au cours des mois à venir.

Entre-temps, nous vous avisons des modifications aux critères de qualité qui ont été approuvées par le Comité de gestion de la Convention de mise en marché des pommes le 5 mai 2008.

Critères de qualité		Actuellement	À compter de la récolte 2008
Fermeté après emballage	McIntosh - Cortland et autres tardives	11 lb	11,5 lb
	Spartan - Empire	12 lb	12,5 lb
Calibre	Calibre minimum	2 3/8 pouces	2 1/2 pouces

L'augmentation du calibre minimal du fruit nécessite un éclaircissage adéquat. Nous vous invitons à suivre les conseils appropriés de vos spécialistes entre autres, les conseillers du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, des clubs d'encadrement technique ainsi que les publications du Réseau d'avertissements phytosanitaires.

Cette modification permettra d'atteindre notre objectif commun soit, l'amélioration de la qualité des pommes offertes aux consommateurs.

Robert Allard

Directeur général AEPQ

G:\Générale 3\Général\communiqués\2007-2008\Communiqué 08-05-08.doc

Daniel Ruel, agr.

Directeur général FPPQ